

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 754

présenté par

M. Breton, Mme Corneloup, M. Ramadier, Mme Genevard, Mme Dalloz, Mme Louwagie,
M. Viala, M. de la Verpillière, M. Perrut, M. Teissier, M. Lurton, Mme Valérie Boyer, Mme Le
Grip et M. Aubert

ARTICLE 4

À l'alinéa 29, substituer aux mots :

« Celui »

les mots :

« Dans les couples composés d'un homme et d'une femme, l'homme ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le pronom « celui » devrait renvoyer à la dernière personne évoquée. Ici on ne sait pas de qui il s'agit.